

# Pourquoi tant de réticences à moderniser notre orthographe ?

Entretiens : **Benjamin Hermann**

**Anne Dister, professeure de linguistique à l'université Saint-Louis**

Des dizaines de linguistes, enseignants et figures de la culture français, suisses, canadiens et belges ont signé une tribune intitulée « Il est urgent de mettre à jour notre orthographe ».

*La réforme de l'orthographe est une Arlésienne. Pour vous qui êtes signataire de cette tribune dans Le Monde, comment expliquer qu'elle ne soit toujours pas d'application ?*

Il y a beaucoup de manque d'information, voire de désinformation autour de cette question. On l'a vu, en 2016, lorsque les manuels scolaires de français ont décidé d'appliquer les nouvelles règles. On a entendu des discours selon lesquels on allait « encore changer » l'orthographe. Or, on a simplement décidé d'appliquer une réforme décidée en 1990, qui partait du constat qu'on n'avait pas touché à l'orthographe depuis cent ans et qu'il était temps de lui apporter de la cohérence. Deuxièmement, il existe

une réticence à changer tout ce qui touche à la langue française, qui fait figure de patrimoine.

*Est-ce spécifique au français ?*

Assez, oui. D'autres langues romanes ont réformé leur orthographe sans que cela ne pose vraiment un problème. Le néerlandais aussi, d'ailleurs. Or, il ne s'agit jamais que de rendre le code orthographique plus clair et plus cohérent. On est loin de certaines croyances véhiculées à ce sujet. On ne propose pas de transformer tous les « ph » en « f ». On conservera « pharmacie » et « philosophie », alors même que l'italien et l'espagnol ont opté pour le « f ». On nous ressort tout le temps l'exemple de « nénufar », alors que pour ce mot, il n'y a en réalité aucune raison d'écrire « ph ». On l'a longtemps écrit avec un « f » et c'est l'Académie française qui s'est trompée, en 1932, en optant pour le « ph ». Une bonne partie du débat s'est cristallisée autour de ce mot, devenu un symbole. Je parle de « guerre du nénufar » à mes étudiants. Dans un même esprit, on a aussi eu droit à la « guerre de la cafetière » lorsqu'il s'est agi de féminiser les mots. Les seuls nouveaux changements que nous demandons, par rapport à la réforme de 1990, sont les pluriels en « s » comme « genous » et

« bijoux » et l'invariabilité du participe passé conjugué avec « avoir ». Dans les faits, l'invariabilité s'est généralisée, on n'entend pratiquement jamais l'accord à l'oral et l'accord n'apporte rien au sens. C'est une règle compliquée, chronophage, dont la remise en question n'est d'ailleurs pas neuve. Je lis tous les jours des fautes d'accord, y compris dans la presse. Pourquoi s'acharner ? On ne demande pas grand-chose, en fait.

*La croyance selon laquelle la langue est figée est-elle tenace ?*

Il ne s'agit pas de la langue, justement, mais du code orthographique. Changer l'orthographe ne signifie pas changer la langue. Ce qu'on aime dans la langue de Molière, ce n'est pas le fait qu'il ait écrit « moy » à la place de « moi ». A un moment, on a décidé d'écrire « aimais » à l'imparfait plutôt que « aimoys », pour adapter le code à la langue orale. Cela ne signifie pas qu'on se mettra à écrire comme on parle, bien entendu. Si on écrit « nénufar » ou « afolant » avec un « f », « nourrir » avec un « r », on ne touche pas à la langue. Cela ne change rien au sens ni à la prononciation. « Mourir » s'écrit bien avec un « r », « Bonhomme » prenait un « m » alors que « bonhomme » en prend deux : est-ce cohérent ? Pourquoi ne pas terminer ...



... « absous » et « dissous » avec un « t », pour correspondre aux féminins. On embrouille les gens avec des exceptions et des incohérences. Mais l'idée des réformateurs de 1990 consistait à ne rien imposer, à laisser cohabiter les graphies.

## *Était-ce une erreur ?*

Ils pensaient que la nouvelle orthographe se généraliserait progressivement, mais ça n'a pas été le cas. Imposer aurait peut-être rendu la réforme encore plus compliquée. Nous avons eu, en 2008, des circulaires ministérielles qui, initialement, prévoyaient d'enseigner « exclusivement » les graphies réformées. C'est finalement le terme « prioritairement » qui a été privilégié. L'idée était qu'il y ait une latitude sur les questions de l'orthographe, ce qui a été le cas pendant des siècles, soit dit en passant.

## *Refuser de simplifier l'orthographe, n'est-ce pas tout bonnement élitiste ?*

### *Le débat recouvre des enjeux démocratiques...*

Absolument. Certains estiment qu'en simplifiant, on nuit au sens de l'effort. Nous disons que le sens de l'effort mérite d'être consacré à des choses plus importantes qu'apprendre des exceptions. L'enjeu démocratique est celui de l'accessibilité de l'écrit. C'est pourquoi, personnellement, je prends mon bâton de pèlerin pour refuser l'écriture inclusive, celle qui ajoute des points médians, etc. C'est un objectif qui va à l'encontre de l'appropriation de la langue par tous.

## *Faut-il à présent fixer une échéance ?*

Il faudrait déjà commencer par enseigner sans tergiverser la réforme de 1990, qu'on arrête de mettre un accent circonflexe à « ile » et à « aout », par exemple. Cette décision a été prise en 2008. Et les dictionnaires et toutes les instances ont validé les nouvelles graphies.

## *Est-il courant que l'on enseigne encore l'ancienne orthographe, dans les faits ?*

Je l'observe chez mes étudiants, pourtant loin d'être nés en 1990. C'est qu'on n'a pas dû leur apprendre l'orthographe réformée. Pourtant, il faut le dire, il n'y a pas grand-chose dans cette réforme, c'est léger. Et le code a changé au cours de l'histoire. Pensez-vous que lorsque vous lisez leurs textes, vous lisez les éditions originales de Voltaire et de Montesquieu ? Beaucoup de gens ont cette croyance erronée qu'en réformant, on balayerait mille ans de langue française, qu'on toucherait au patrimoine. C'est pourquoi un



**Anne Dister**  
**« L'effort mérite d'être consacré à des choses plus importantes qu'apprendre des exceptions. »**



**Xavier Dessaucy**  
**« L'orthographe est un code. Quand l'outil n'est pas bon, on l'améliore. »**

minimum d'information sur le sujet est indispensable. « Oignon » et « ognon » ont cohabité pendant des décennies. Dans son dictionnaire de 1932, l'Académie française a opté pour « oignon », la graphie la plus compliquée, le « i » n'ayant pas de valeur phonétique. Aujourd'hui, on veut juste rectifier quelques scories. Donc oui, il y a un côté élitiste, chez des gens qui apprécient la complexité et les bizarreries de ce qui n'est jamais qu'un code. Ils y sont parvenus, alors les autres le devraient aussi. Mais d'un point de vue démocratique, ce n'est pas de nature à faciliter l'appropriation de la langue par tous, sachant que même les plus aguerris rencontrent des difficultés.

**Xavier Dessaucy,**  
**professeur et coordinateur de l'Association belge des professeurs de français**

**L'apprentissage des exceptions à la règle empiète sur un temps qui pourrait être dévolu à la production de contenus.**

## *En classe, les professeurs de français enseignent-ils vraiment l'orthographe réformée ?*

Ce n'est pas clair, en fait. Il y a effectivement eu des circulaires ministérielles en 2008 demandant d'enseigner prioritairement l'orthographe réformée de 1990. Mais j'observe chez mes élèves de rhéto qu'ils ne savent pas toujours s'il faut mettre un accent circonflexe ou non à « ile », alors que c'est pourtant un élément assez simple de la réforme. Certains outils ont aussi vu le jour, offrant quelques conseils simples pour appliquer l'orthographe réformée. Mais concrètement, ce n'est pas encore généralisé. Cela étant, l'école n'est pas seule concernée, loin de là.

## *Les producteurs de contenus devraient-ils être plus proactifs ?*

Si vous enseignez l'orthographe réformée mais que vos élèves lisent des livres qui ne correspondent pas aux apprentissages, ça ne clarifie certainement pas les choses. Les médias sont concernés aussi. L'ensemble de la société doit avancer sur le sujet et ce, dans l'ensemble de la francophonie. C'est quelque chose de plus global. Dans l'enseignement, il faut reconnaître que les choses se sont un peu clarifiées lors de la mise en place du nouveau tronc commun. Les nouveaux référentiels en français adoptent la nouvelle orthographe, mais l'école ne doit pas être seule.

**L'adoption des nouvelles règles est-elle, parfois, une question de génération d'enseignants ?**

Je ne le pense pas. D'ailleurs, la tribune dans *Le Monde* a été signée par des personnes de toutes les générations, de différents pays et de tous horizons. Notre association de professeurs de français s'inscrit dans l'esprit de cette réforme. A vrai dire, chez les linguistes comme chez les enseignants et de nombreux didacticiens, un consensus se dégage autour de la question. Même si, pour certaines personnes, il est difficile de se défaire de l'orthographe telle qu'elles l'ont apprise (NLDR : *il insiste, avec ironie, sur l'accord du participe au féminin, alors que les signataires, dont il fait partie, plaident pour l'invariabilité*). Typiquement, l'accord du participe passé avec « avoir » est une règle que beaucoup de personnes ne maîtrisent pas.

**Est-ce la seule vraie nouvelle règle que les signataires de la tribune veulent instaurer, par rapport à la réforme de 1990 ?**

Avec les pluriels en « s » au lieu de « x », convention qui résulte d'une erreur de copistes. L'idée consiste donc à écrire « bijoux » et « genous ». Ce sont des règles qui donnent lieu à beaucoup d'explications et beaucoup d'erreurs. Au final, un temps incroyable consacré à enseigner non pas la règle, mais des exceptions. Or, il est important que le système orthographique soit cohérent. Je ne vois pas pourquoi l'orthographe échapperait à la rationalité. Oui, notre orthographe est assez compliquée, du point de vue lexical ou des doubles consonnes, par exemple. Mais l'orthographe grammaticale, il y a vraiment moyen de la réformer et de la simplifier.

**Les opposants avancent-ils encore souvent l'argument du nivellement par le bas ?**

Ceux qui tiennent ce discours ne comprennent pas ce qu'est une langue. Une langue bouge, vit, évolue. Si elle ne vit plus, elle meurt. Mon grand-père, qui venait d'un milieu très modeste, a toujours eu une calligraphie et une connaissance de l'orthographe excellentes. Il est vrai qu'entre-temps, le niveau orthographique a baissé. Mais il les a apprises à une époque où, grosso modo, on apprenait à lire, écrire et calculer. Aujourd'hui, l'enseignement aborde bien plus de choses, heureusement. L'intérêt de la dictée est remis en question, également par de nombreux didacticiens. Je travaille dans

une école où le niveau socioéconomique moyen est plutôt élevé, ce qui n'empêche pas certains élèves d'éprouver de grandes difficultés en orthographe. Ce n'est pas une question de classe sociale ou de nivellement par le bas. Il faut se sortir de la tête que la langue, c'est l'orthographe. L'orthographe est un code. Quand l'outil n'est pas bon, on l'améliore. Aujourd'hui, on perd son temps à enseigner des exceptions pour un résultat médiocre. Il est temps d'adapter le code.

**Faut-il donc en finir avec la cohabitation des anciennes et des nouvelles règles ?**

Il faut que ce soit décidé dans l'ensemble de l'espace francophone et que cela se décide au sein d'une instance qui, aujourd'hui, n'existe pas. Par exemple, cela pourrait déjà commencer par une tolérance lors des évaluations, lorsque l'accord du participe passé avec avoir est invariable. Nous avons eu droit à une minute de courage politique avec la réforme des rythmes scolaires. Il faudrait ce même courage pour l'orthographe. Mais la Belgique n'est pas seule et il faut reconnaître que la France occupe un rôle important. C'est là que siège l'Académie française, qui donne quand même le la, mais qui ne compte pas de linguistes, étonnamment, et a une approche assez conservatrice. Il est important que les Belges, les Suisses ou encore les Québécois y soient associés. En réalité, il y a un consensus assez général.

**A quoi pourriez-vous consacrer plus de temps en classe, si le code était simplifié ?**

A la production de contenus. Dans un cours de français, on amène les élèves à apprendre à recevoir un message et produire un message. Le français, c'est aussi de la communication, le développement d'idées, pouvoir se faire comprendre, exprimer les choses. Au-delà de la règle, l'intérêt est d'amener les élèves à réfléchir, y compris réfléchir à ce qu'est l'orthographe. Il est tout de même remarquable qu'on utilise le terme « faute », très judéo-chrétien, pour qualifier les erreurs. Ce qui rend les choses complexes, c'est que certains éléments de la réforme de 1990 se sont généralisés, sur le pluriel des noms composés ou la suppression de certains accents, par exemple. Mais d'autres ne sont pas appliqués. Pour enfin avancer, aujourd'hui, deux éléments me semblent essentiels. Il faut comprendre que l'orthographe n'est pas la langue. Et surtout dépassionner le débat, qui donne souvent lieu à des réactions complètement irrationnelles et infondées. ●

Dixit

**« On peut éprouver une certaine fierté de sa maîtrise de l'orthographe, mais même les plus aguerris souffrent d'insécurité linguistique. Que gagne-t-on à apprendre des règles qui n'ont rien de logique, ni même d'étymologique ? »**

Extrait de la tribune publiée dans *Le Monde*, le 17 octobre.

**« Lorsqu'on écrit, notre attention cognitive se dirige vers la correction formelle, au détriment du développement du style, des arguments et des idées. »**

Anne-Catherine Simon, linguiste à l'UCLouvain, dans *Le Soir*, le 16 octobre.

**« Il est grand temps de faire évoluer le français comme l'ont été l'espagnol, l'allemand ou le néerlandais. L'orthographe est devenue tout simplement impossible à maîtriser. »**

Dan Van Raemdonck, président du Conseil des langues et des politiques linguistiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles.